

La Pause Café

AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES TAXES MUNICIPALES ATTENDUE EN 2023



À l'instar de toutes les MRC au Québec, celle d'Antoine-Labelle revoit tous les trois ans les rôles d'évaluation en vue d'établir « une valeur réelle juste pour un partage équitable du fardeau fiscal entre les contribuables des villes et municipalités de notre territoire » - Site web de la MRC d'Antoine-Labelle.

Le rôle d'évaluation reflète la tendance du marché immobilier. Après la surchauffe et la surenchère de l'année dernière, le marché immobilier connaît un retour à la normalité. Toutefois, le prix moyen des propriétés est toujours supérieur à ce qu'il était pré-pandémie. Un marché à la hausse contribue à une augmentation du rôle d'évaluation.

La révision du rôle d'évaluation foncière à Rivière-Rouge s'appliquera pour les années 2023-2024-2025.

Comme on le sait, c'est la municipalité qui est responsable de la taxation. Après avoir complété son exercice budgétaire en se basant sur le rôle d'évaluation, la ville décidera du taux de taxes suivant ses besoins financiers. La hausse du coût de la vie a un impact sur tous les produits et services, incluant les dépenses de la Ville de Rivière-Rouge. On peut donc s'attendre à une augmentation significative des taxes municipales pour 2023. Le nouveau rôle d'évaluation devrait être transmis à la ville par la MRC au début du mois de novembre. L'exercice budgétaire devrait être complété à la fin du même mois.

Le maire Denis Lacasse a déjà confirmé que la valeur des terrains vacants augmenterait de 30%. Il est très probable que le rôle d'évaluation foncière augmente de façon équivalente pour les résidences unifamiliales, les édifices multi-logements, les commerces et les industries.

La MRC d'Antoine-Labelle a un Service d'évaluation foncière avec un évaluateur signataire exclusif à l'organisation. Ce Service d'évaluation administre un peu plus de 36 000 dossiers répartis dans 17 municipalités et un vaste territoire non municipalisé. C'est donc ce service qui est en charge de l'émission et de la mise à jour des rôles fonciers des municipalités du territoire. Le rôle d'évaluation foncière est un inventaire de toutes les propriétés situées sur le territoire de la municipalité.

DOCUMENTAIRE- PAGE 3



À L'INTÉRIEUR..

SAVIEZ-VOUS QUE...	04
LE VISAGE DE LA FONDATION	07
IMMIGRATION	08
SIGNÉE FEMMES	09

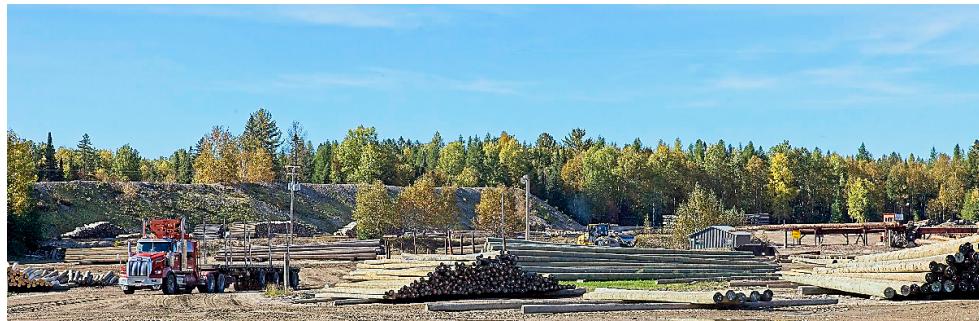
PREMIER CAFÉ CITOYEN DE L'AUTOMNE

Le Comité des Citoyens a tenu son premier Café Citoyen de la saison automnale le 10 septembre. Marielle Bellefleur de l'UTA a présenté la programmation des cours pour l'automne; le maire Denis Lacasse a fait une mise à jour sur la situation à l'urgence de l'hôpital et a annoncé la tenue d'une réunion entre les 5 maires de la Vallée de la Rouge ainsi que de La Minerve pour discuter de la situation; Gilles Joannette, président de la Fondation de l'hôpital a parlé des résultats récents de levée de fonds; René et Danielle Lalande ont respectivement parlé de disc-golf et de la Foire commerciale des couleurs de Nominingue qui a eu lieu le

24 septembre au Hameau de la gare. Guy Duval a parlé du marathon qui s'est tenu le 9 octobre et de la situation des itinérants à Rivière-Rouge. Suzie Figueiro, propriétaire du Resto L'Escale du Quartier a parlé de son nouveau commerce situé au 837 rue L'Annonciation Nord. Un hommage a été rendu à Rémi Laramée par Ghislaine Éthier pour son engagement d'un demi-siècle auprès de la communauté et particulièrement au sein de la Maison des jeunes. Le prochain Café Citoyen aura lieu le 22 octobre. Pour acheter votre billet, communiquez avec René Nantel au 438.393.2923.



STELLA-JONES À LA RESCOUSSE



Saviez-vous que l'entreprise Stella-Jones située à 2549 Chemin Francisco à Rivière-Rouge a fourni des poteaux à l'Île-du-Prince-Édouard et à la Nouvelle-Écosse pour remplacer ceux qui ont été détruits par le passage de l'ouragan Fiona? La compagnie Stella-Jones est un chef de file nord-américain de produits industriels en bois traité sous pression. Les poteaux produits par l'usine de Rivière-Rouge sont principalement utilisés par Hydro-Québec.

DOCUMENTAIRE SUR LE P'TIT TRAIN DU NORD

Les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et la Ville de Saint-Jérôme collaborent à la production d'un documentaire sur l'histoire, le tracé et l'âme du P'tit Train du Nord de sa création à aujourd'hui. Le documentaire est produit et réalisé par Jiju Productions et dirigé par Jean-Nicolas Orhon. Au cours de son passage à Rivière-Rouge, l'équipe de production a fait des entrevues avec Richard Lagrange, historien et Adrien Grégoire, tous deux anciennement membres de la Société du patrimoine de la Vallée de la Rouge. Au moment de l'annonce de la fermeture des gares des Laurentides par le Canadien Pacifique, et plus particulièrement de celle de L'Annonciation le 10 janvier 1986, une importante mobilisation citoyenne s'est amorcée pour sauver la gare et toutes les autres entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier.



On sait que cette mobilisation a porté fruits et a éventuellement mené au développement du projet de la piste cyclable Le P'tit Train du Nord.

MEMBRES HONORAIRES DU COMITÉ DES CITOYENS

Lors de l'AGA du Comité des Citoyens de Rivière-Rouge tenue le 28 août dernier, des modifications aux règlements ont été adoptées. Parmi ces modifications, mentionnons la création de nouvelles catégories de membres, dont les membres commerçants et professionnels et membres honoraires. Les membres honoraires sont des personnes qui ont contribué de façon significative au travail du Comité des Citoyens de Rivière-Rouge. Ils seront invités à réfléchir avec les membres du conseil d'administration sur les orientations futures du Comité. Ces membres sont: André Brun (à titre posthume), France Berthelette, Jacques Doucet, Jean-Claude Giguère, Madeleine Morissette, Raynald Beaulieu, Reina Charbonneau et Paulette Valiquette.

Félicitations à tous nos nouveaux membres honoraires!

“ Un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels a été créé par la ville. Mme Catherine Denis-Sarrazin, greffière et responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels; Mme Lucie Bourque, directrice générale; Mme Diane Bélanger, conseillère en ressources humaines et communications feront partie du comité.

“ Le conseil municipal a décidé de bonifier la résolution adoptée le 4 mai dernier en ajoutant plusieurs faits appuyant son opposition au transport du bois coupé sur les chemins du Lac-Lanthier Est, la montée du Lac-Lanthier et le chemin de la Rivière Nord. Dans la résolution modifiée, on fait mention que les chemins en question ont plusieurs courbes et entrées charretières cachées, que la surface de roulement utilisée par les camions de transport est déjà abîmée à plusieurs endroits ce qui affecte la sécurité des usagers de la route et qu'un chemin alternatif plus sécuritaire peut être emprunté dans la municipalité voisine de L'Ascension. La Ville de Rivière-Rouge informera le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) du maintien de son objection à ce que le transport du bois provenant du chantier Lanthier et Pin Blanc transige par les chemins de son territoire.

“ Une autre résolution a été adoptée, celle-ci concernant le transport du bois sur le chemin du Lac-McCaskill, le chemin Tour-du-Lac-Tibériade et le boulevard Fernand-Lafontaine. Une étude faite par le MFFP soutient que le transport du bois ne pourrait se faire par aucun autre chemin que celui utilisé présentement. En vue de minimiser les impacts sur le réseau routier et de protéger les usagers, la Ville de Rivière-Rouge a demandé au MFFP que le transport du bois dans le secteur Rossignol soit uniquement autorisé pendant la période du 15 décembre au 15 février, et ce, entre 16 h et 8 h seulement. La Ville demande également au ministère des Transports du Québec (MTQ) que la partie du boulevard Fernand-Lafontaine sous son autorité soit incluse au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) en raison du transport du bois sur cette voie.

“ Le conseil municipal s'est dit favorable à la demande des citoyens pour la réduction de la limite de vitesse actuelle de 90 km/h à une limite de 50 km/h sur le tronçon du chemin de la Macaza, soit celle située entre les numéros civiques 720 et 1206. La ville demandera au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'ajouter une ligne double continue pour empêcher tout dépassement dans cette zone et d'ajouter un panneau de signalisation indiquant une sortie de camion lourd devant le 1767, chemin de La Macaza, afin d'améliorer la sécurité routière.

“ Le coût de l'entretien des chemins a bondi avec l'inflation, si bien que le conseil municipal doit utiliser 200 000\$ du surplus non-affecté pour mener à terme ses projets routiers. Lors de la séance du 5 octobre, le maire Denis Lacasse a affirmé qu'il n'y aura pas de surplus pour l'année prochaine et que l'exercice budgétaire à venir sera difficile.

“ Une lettre d'entente entre la Ville de Rivière-Rouge et le Syndicat canadien de la fonction publique - section locale 2867- a été signée conservant l'horaire d'été pour les employés de la ville jusqu'au 31 décembre 2022. Selon cet horaire, les bureaux à l'hôtel de ville et du service d'Urbanisme et environnement fermeront le vendredi à midi.

“ Un mandat professionnel pour une étude géotechnique en prévision de la construction de la nouvelle caserne de pompiers a été confié à la firme DecEnviro pour un montant de 14 628\$.

“ La firme A.J. Environnement Inc. mènera une étude écologique et une évaluation environnementale au coût de 10 320\$ pour la nouvelle usine d'eau potable qui sera construite.

“ Les prévisions budgétaires pour 2023 de la Régie de la collecte environnementale de la Rouge, du Complexe environnemental de la Rouge et de la Régie des Services de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge ont toutes été adoptées par le conseil municipal. La seule quote-part qui demeure inchangée pour Rivière-Rouge est celle de la Régie des Services de sécurité incendie à 622 314\$ sur un budget total de 1 114 322\$. La quote-part pour la Régie de la collecte environnementale de la Rouge augmentera de 44 822\$ portant la contribution de la ville à 358 616\$ sur un budget total de 1 000 463\$. La quote-part de la ville pour le Complexe environnemental de la Rouge augmentera de 70 370\$ portant sa contribution à 401 756\$ sur un budget total de 6 290 562\$.

“ La ville fera une demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons du gouvernement fédéral en vue de financer certains projets du Plan d'action de MADA (Municipalité amie des aînés). La somme demandée pourrait aider, entre autres, à couvrir les frais pour de l'aide aux menus travaux qui contribuerait au maintien à domicile de personnes âgées.

LES AIDES À LA MOBILITÉ MOTORISÉES FONT DU CHEMIN

On les voit partout sur la rue L'Annonciation, sur la piste cyclable, sur les trottoirs et même parfois sur les accotements. De plus en plus de personnes à mobilité réduite les utilisent pour leur déplacement. Les aides à la mobilité motorisées ou AMM, ce sont des fauteuils roulants électriques, des triporteurs et des quadriporteurs. Ces appareils sont soumis aux mêmes règles du Code de la sécurité routière que tous les autres véhicules. Incidemment, les utilisateurs qui ne respectent pas le Code sont également passibles d'une amende.

Les AMM doivent avoir des freins, des réflecteurs blancs ou jaunes en avant et des réflecteurs rouges en arrière. Ils doivent aussi avoir des réflecteurs blancs, jaunes ou rouges sur les côtés et placés le plus haut possible sur le véhicule. Quand ils roulent sur les trottoirs, leur vitesse ne doit pas excéder 10 km/heure. Si une AMM n'a pas de phares blancs à l'avant et de phares rouges à l'arrière, elles ne peuvent circuler sur des routes où la limite de vitesse est supérieure à 50 km/heure et ne peuvent non plus circuler la nuit. Si vous connaissez des personnes qui conduisent un tel véhicule, assurez-vous qu'elles connaissent cette règle.



Les AMM ne doivent pas non plus être utilisées sur de longues distances et ne peuvent rouler sur les routes où il n'y a pas d'accotement, de trottoir ou de piste cyclable accessibles et sécuritaires.

En gardant en tête les limites de vitesse permises, ces véhicules peuvent rouler sur des chemins publics ou privés ouverts à la circulation publique des véhicules routiers, sur les terrains des centres commerciaux et les autres terrains où le public peut circuler.

Il est important de noter que le ministère des Transports du Québec ne considère pas comme une AMM un véhicule muni d'un habitacle ou de côtés fermés par une matière transparente ou opaque rigide ou molle. La AMM ne peut avoir été modifiée pour devenir conforme à la description d'une AMM ou ne peut être de fabrication artisanale. Pour en apprendre davantage sur les aides à la mobilité motorisées, consultez le document suivant publié par le MTQ:

<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/modes-transport-utilises/mobilite-motorisee/Documents/Guide-aides-mobilite-motorisees.pdf>

ÇA S'EN VIENT...NE MANQUEZ PAS ÇA!

Les prochains Cafés Citoyens auront lieu le 22 octobre et le 10 décembre à la Salle Cercle de la Gaieté du CSCVR. Réservez vos billets auprès de René Nantel au 438.393.2923 ou achetez-les à L'Action Bénévole ou à La Bohémienne.

Les célébrations de l'Halloween auront lieu le 29 octobre à L'Annonciation et le 31 octobre à Sainte-Véronique. Le samedi 29 octobre, les enfants pourront décorer leur sac d'Halloween de 9h à 11h30 à la Bibliothèque de l'Annonciation; de 11h à 16h une Maison hantée vous attend à la Brûlerie des Laurentides, 1601 rue L'Annonciation Sud; de 13h à 15h vous pourrez visiter une autre Maison hantée à la Maison des jeunes, 291 rue L'Annonciation Sud; et de 14h à 15h l'école As-en-danse présentera un spectacle au Parc de la gare. Les commerces feront la distribution de bonbons au cours de la journée.

Le lundi 31 octobre, à la Salle de Sainte-Véronique, 1841 Boulevard Fernand-Lafontaine, il y aura une collecte de bonbons de 17h à 19h et de 19h à 21h, on présentera un film. Ne manquez pas ça!

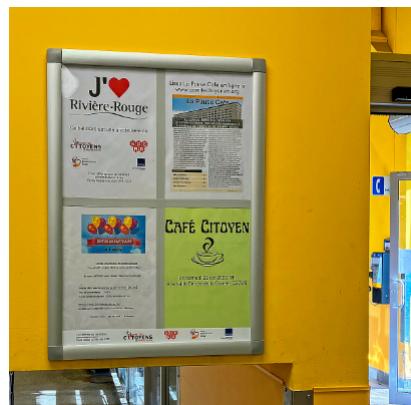
Spectacle de David Jalbert le samedi 5 novembre à 20h au Resto L'Arrêt-na, Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, 1550 Chemin du Rapide. Pour réserver votre billet, 819.275.2081 ou en ligne <https://lepointdevente.com/billets/7td221105001> Billets 34\$ plus taxes.

Conférence de Isabelle Perrier, *L'écoresponsabilité au quotidien*, le 11 novembre, 17h à la Bibliothèque de Rivière-Rouge, 230 rue L'Annonciation Sud. Réservations : 819.275.0069 (Ginette)

Des t-shirts seront en vente au Café Citoyen du 22 octobre au coût de 20\$ pour les membres du Comité des Citoyens et ceux et celles présents à l'événement.

Fondatrice du programme Zazaventures depuis novembre 2020, Isabelle Perrier vous fera découvrir les pièges à éviter et des astuces pour débuter votre aventure écoresponsable. Quatre pièces de notre maison : la cuisine, la salle de bain, le salon et les chambres servent de point de départ pour vous donner connaissances et astuces. Soyez assurés de sortir de cette expérience avec le sentiment de reprendre le contrôle. Adieu la culpabilité, bonjour le passage à l'action! Cette activité est possible grâce à la collaboration du Comité culturel de Rivière-Rouge.

Votre Comité des Citoyens a installé quatre babillards communautaires à différents endroits de la ville. Vous les verrez à la gare, au Tigre Géant, au IGA et à Tim Hortons. Les organismes communautaires qui veulent placer une annonce pour un événement du genre affiche 8.5 x11 peuvent le faire en communiquant avec René Nantel au 438.393.2923. L'achat des babillards a été rendu possible grâce au généreux soutien de la SDC de Rivière-Rouge, la FADOQ Club L'Entr'Aînés L'Annonciation-Marchand, L'Action Bénévole de la Rouge et le Comité des Citoyens.



LE VISAGE DE LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER

En 1962, quand Gilles Joannette débutait son travail comme premier plongeur à l'hôpital de Rivière-Rouge, qui aurait pu se douter que quelque 30 années plus tard, il deviendrait le visage de la Fondation de l'hôpital?

Entre son travail de plongeur et de président de la Fondation, M. Joannette a consacré sa vie professionnelle principalement à des entreprises de service automobile à Rivière-Rouge et dans les Laurentides.

Son esprit entrepreneurial a certainement contribué aux succès répétés des levées de fonds qui se sont succédées au fil des années. Depuis la création de la Fondation, plus de 2 millions de dollars ont été versés à l'établissement. En 2006, 200 000\$ ont été amassés pour démarrer un service d'hémodialyse. Ce service bénéficie aux patients de toute la Vallée de la Rouge, mais aussi à ceux habitant la région de Mont-Laurier. En 2015, la Fondation a doté l'hôpital d'un CT Scan au coût de 700 000\$. L'année suivante, 250 000\$ étaient versés pour le service Info-social. Depuis le début de l'année 2022, les 200 000\$ recueillis ont été investis pour les installations à l'hôpital et les services de santé dans la région.



Le mandat de la Fondation du Centre hospitalier des Laurentides et du Centre de réadaptation des Hautes-Vallées vise à fournir aux intervenants les outils nécessaires pour offrir à la population de meilleurs soins médicaux et des services de santé adéquats.

L'acquisition d'équipement à la fine pointe de la technologie est un facteur essentiel à la rétention du personnel médical au Centre hospitalier. On comprend alors l'importance du travail de la Fondation pour le maintien

de services de santé de grande qualité dans notre région. La Fondation soutient aussi des organismes communautaires qui viennent en aide aux personnes les plus démunies.

Après 28 années à la barre de la Fondation, Gilles Joannette, est fier de toutes les réalisations de la Fondation, et avec raison. Avec les enjeux actuels que nous connaissons dans le système de santé, on ne peut que souhaiter que les dons continuent d'affluer à la Fondation pour le mieux-être de toute la population.

Pour communiquer avec la Fondation ou faire un don, composez le 819.275.2118 poste 53234, par courriel à fondation.lannon@ssss.gouv.qc.ca

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Bonne nouvelle pour les citoyens et citoyennes de Rivière-Rouge! Le projet d'agrandissement et de rénovation de l'hôtel de ville coûtera moins cher aux contribuables qu'initialement prévu. En effet, bien que l'inflation contribue à une augmentation de 1,3 million de dollars du coût total du projet, le pourcentage



couvert par la subvention du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) est passé de 70 à 78%. En conséquence et à titre d'exemple,

le propriétaire d'une résidence évaluée à 151 000\$, aurait contribué 22\$ par année pendant 25 ans à l'emprunt de la ville pour payer le reste du projet. Avec l'augmentation de la subvention, sa contribution passera à 14\$ par année. Les appels d'offres pour le projet d'agrandissement et de rénovation

devraient être lancés d'ici la fin du mois de décembre. Les travaux devraient débuter en 2023 et se terminer en 2024.

FÉLICITATIONS ET BIENVENUE

Félicitations et bienvenue à Marie-Josée Benoît, nouvelle technicienne en loisirs et culture à la Ville de Rivière-Rouge. Marie-Josée travaille avec Daniel Forest, directeur des loisirs et de la culture.

L'IMMIGRATION POUR RÉGLER LA PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE

Julie-Anne Drolet est une juriste et une consultante réglementée en immigration canadienne et consultante agréée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration depuis 2013. Son travail consiste entre autres à aider les entreprises à présenter des demandes d'immigration pour combler leurs besoins en matière de main-d'oeuvre.

Ses pays de prédilection pour trouver de la main-d'oeuvre sont les pays francophones d'Afrique du Nord: Tunisie, Maroc, mais aussi le Cameroun et la France. En général, 9 à 12 mois sont nécessaires pour compléter le processus qui se déploie en trois étapes.

La première étape consiste à préparer une étude d'impact sur le marché canadien du travail (EIMT). Cette étape est complétée par Mme Drolet au coût de 1 000\$ et prend habituellement 3 à 4 mois. La deuxième étape se passe dans le pays d'origine de la personne qui va immigrer, soit à l'ambassade ou au consulat canadien. C'est là que le permis de travail sera émis. Cette étape peut aussi prendre entre 3 et 4 mois. Si le salaire du travailleur est de plus de 24\$/heure, il devra payer lui-même son permis au coût de 240\$ ainsi que son transport au Canada. Si le salaire est inférieur à 24\$/heure, c'est l'employeur qui paiera le permis de travail et le billet d'avion. Les permis de travail pour les travailleurs ayant de plus hauts salaires sont habituellement émis pour 2 ans ou un maximum de 3 ans et sont renouvelables. Le travailleur doit faire les démarches pour obtenir son passeport avant de quitter son pays d'origine. La troisième étape est l'arrivée du travailleur au Québec.

Les trois premiers mois suivant l'arrivée du travailleur ne sont pas couverts par la Régie d'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Si le salaire du travailleur est de moins de

24\$/heure, l'employeur doit payer l'assurance, sinon c'est le travailleur qui doit en assumer le coût.

Mme Drolet s'assure aussi de l'accueil et de l'intégration des immigrants dans leur nouvelle communauté.

Les emplois les plus recherchés en ce moment sont: manœuvre, machiniste, cariste, camionneur-euse, aide-cuisinier-e, mécanicien-ne automobile ou de véhicule lourd, infirmier-e, préposé-e aux bénéficiaires.

Selon Mme Drolet, il existe un problème de rétention des travailleurs étrangers dans les entreprises qui les ont fait venir au pays. Il est donc important que les entrepreneurs tiennent compte de cette réalité et mettent en place des mesures pour encourager les travailleurs à rester au sein des entreprises qui les ont d'abord accueillis.

Elle souligne aussi les avantages de compléter le processus d'immigration pour plusieurs travailleurs plutôt qu'un seul à la fois. Les entreprises intéressées qui ont des besoins de main-d'oeuvre semblables peuvent donc entamer un processus pour trouver les travailleurs dont ils ont besoin. Mme Drolet rencontre les employeurs en personne avant de commencer les demandes. Elle termine en affirmant que tous les postes vacants peuvent être comblés au sein des institutions et des entreprises.

Pour rejoindre Julie-Anne Drolet: 819.278.5650; courriel: jadservicesimmigration@gmail.com ; site internet: www.immigrationdrolet.ca



LE RETOUR À LA NORMALE À SIGNÉE FEMMES

Depuis le début de la pandémie en 2020 et jusqu'en 2022, Signée Femmes avait fermé ses portes. C'est donc un retour progressif aux activités pour l'organisme qui dessert les femmes de toutes les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle. C'est le seul centre du genre entre Mont-Laurier et Sainte-Agathe. Signée Femmes loge présentement au 383 rue Labelle Nord à Rivière-Rouge.

Créé le 27 novembre 1990, l'organisme Signée Femmes a pour mission de respecter l'orientation féministe;

d'offrir un lieu de rencontres et d'échanges permettant aux femmes de trouver les ressources répondant à leurs besoins; de favoriser leur épanouissement et de leur permettre d'acquérir plus de pouvoir sur leur vie. Les femmes de tous les âges y viennent pour l'écoute qu'elles reçoivent et pour sortir de leur isolement social. Après ces deux dernières années de pandémie, le besoin d'être en relation est plus criant que jamais.

Pour réaliser sa mission, nous dit la présidente, Suzanne Levac, le Centre offre un éventail d'activités comme des ateliers et des projets d'actions collectives, dont une cuisine collective. Les ateliers offerts visent à élargir les horizons des femmes, à les soutenir dans leur démarche d'autonomie ou de solidarité entre elles. Les ateliers portent sur des sujets comme le langage corporel, les relations toxiques ou la sensibilisation aux personnes transgenres. Des cafés-rencontres abordent des thèmes comme l'affirmation de soi ou comment gérer sa colère. Des déjeuners-causeries et des dîners sont aussi organisés.

isolement social, mais elle souhaite aussi que l'organisme rejoigne des femmes plus jeunes et déménage dans des locaux plus accessibles et plus visibles pour augmenter la fréquentation. Signée Femmes veut également augmenter le nombre de ses membres. Pour adhérer à l'organisme, il n'en coûte que 5\$ par année.

À propos de la présidente

Suzanne Levac est le parfait exemple d'une femme engagée dans sa communauté. En plus d'assumer la présidence du conseil d'administration de Signée Femmes, Mme Levac est bénévole à L'Action Bénévole de la Rouge et à L'Arc-en-Soi. Elle donne aussi son temps à la Villa Cartier pour le Cercle Bel Âge et au Cercle des fermières. L'engagement communautaire de Mme Levac s'appuie sur son désir de contacter les gens, de se rendre utile et d'apprendre des autres en communiquant avec eux. Elle est une inspiration pour tous ceux et celles qui pensent à s'engager auprès de leur communauté.



Signée Femmes permet aux femmes de s'exprimer à travers les arts comme la peinture, de discuter de politique, de partager de bons livres, de se procurer des vêtements usagés à la friperie, d'avoir accès à du dépannage alimentaire, de participer au jardin communautaire (derrière l'hôtel de ville) et d'offrir des espaces pour étudier en toute quiétude pour celles qui poursuivent leur rêve au niveau collégial ou universitaire. Pour l'année en cours et la prochaine, Suzanne Levac souligne l'objectif prioritaire de sortir les femmes de leur

NOUVELLES DE VOTRE COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL

À PROPOS DU GYPSE

Le gypse enfoui riche en soufre est aussi une cause de nuisances (odeurs) Saviez-vous que le gypse est recyclable à vie?

Apportez-le dans un Écocentre où il sera valorisé pour un usage agricole, comme pour de la litière pour les animaux.



ACHAT DES BILLETS POUR LES CAFÉS CITOYENS

Les billets sont en vente à L'Action Bénévole de la Rouge et à la Boutique La Bohémienne au coût de 5\$

NOUVELLE ENTREPRISE

Ghislaine Boileau Massothérapeute accueille maintenant ses clients au 371 rue L'Annonciation Nord. Mme Boileau est spécialisée en soins thérapeutiques et "trigger point". Ses services incluent: massage suédois, lomi lomi, pierres chaudes, drainage lymphatique, stretching thérapeutique, réflexologie. Elle offre des soins aux bébés, aux enfants et aux femmes enceintes. Elle est membre de RITMA (médecine alternative et complémentaire) et émet des reçus pour les assurances.

Pour prendre rendez-vous, composez le 819.275.7795



MARATHON 2022



MERCI À NOS DONATEURS



La Pause Café est un journal citoyen qui informe la population de la Ville de Rivière-Rouge et de la Vallée de la Rouge. Rédaction: Pauline Dugré Photos et mise en page: Sidney Jervis Pour des suggestions ou pour apparaître dans La Pause Café, contactez René Nantel au 438.393.2923 Ou Pauline Dugré au 873.564.8133



Pour nous suivre sur Facebook: @comitecitoyensrr
Consulter notre site Web: <https://comitecitoyensrr.org/>
Par courriel: comitecitoyensrr@gmail.com

Par la poste:
Comité des Citoyens de Rivière- Rouge
1599, chemin Lacoste, Rivière-Rouge, QC, J0T 1T0

NDLR: Les commentaires exprimés dans ce journal ne correspondent pas nécessairement avec les vues du Comité des Citoyens de Rivière-Rouge.